

Combat Laïque 76

Bulletin du Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

creal76@creal76.fr



Janvier 2019

J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent - Charb -

BULLETIN SPÉCIAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Assister à l'Assemblée générale du CRÉAL, c'est :

- *Participer à définir l'orientation,*
- *Envisager les actions à mener et leur mise en œuvre,*
- *Assurer la pérennité et le renouvellement de l'association*
(notamment en participant à ses structures internes :
commissions ponctuelles,
comité de rédaction du bulletin,
conseil d'administration.)

*Nous comptons sur votre présence à Malaunay,
espace P. Néhoul*

le samedi 26 janvier 2019 à 14 heures.

SOMMAIRE

- 2 - Édito
- 3/7 - Rapport d'activité
- 9 - Rapport financier
- Effectifs du CRÉAL
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Annexe 3
- 11- Annexe 1
- 12 - Annexe 2

En prélude à nos travaux, **Julien Gonthier, co-secrétaire de l'union syndicale Sud-Industrie** développera le thème *Laïcité et luttes sociales dans l'industrie*. Cette conférence-débat est ouverte à tous. Invitez-y vos connaissances, associations, organisations, syndicats!

**Cette présentation est ouverte à tous,
invitez-y vos ami-e-s et connaissances !**

Édito



Renforçons le CREAL

« Le danger 'communautariste' réside aujourd'hui dans la sécession des plus riches, ces champions de l'exil fiscal qui se regroupent dans les quartiers huppés des grandes métropoles et placent leurs enfants dans les écoles privées. Ce sont eux qui refusent le brassage social et l'intégration au sein de l'État républicain »¹ constate en 2018 l'historien Gérard Noiriel. Dès lors comment s'étonner de la sé-

cession électorale puis de l'émergence de formes nouvelles de révolte et de refus face à une politique économique et sociale douce aux plus riches et dure aux couches populaires. « Les termes employés pour les nommer sont empruntés au langage forgé par l'Église médiévale : les 'pauvres', les 'modestes', les 'démunis', les 'faibles', etc. »¹ comme pour minorer leur état de citoyen.

Les inégalités croissent, le lien social se délite. Le tissu associatif et culturel qui en est l'un des supports paie la disette organisée des budgets des collectivités locales. Les outils de l'égalité que sont les services publics sont malmenés, déshumanisés, privatisés ou fermés, sommés de fonctionner sous une logique de rentabilité. Les outils d'émancipation que sont l'école publique et l'université sont attaqués dans leur gratuité, leurs moyens et leurs missions. Au dualisme scolaire qui en profite pour se renforcer, s'ajoute la mise à l'écart des qualifications et di-



plômes et/ou de la poursuite d'étude de nombre d'enfants des classes populaires, victimes notamment de la réforme des lycées professionnels, de Parcoursup sans compter la réforme du

lycée général et du baccalauréat. La géographie des manifestations des gilets jaunes recoupe celle des lycéens. Si la révolte populaire qui perdure a contraint le pouvoir à des mesures minimales inscrites dans un registre individuel, il entend garder le cap de remise en cause de la Fonction publique, de retraites solidaires sans oublier la punition des chômeurs.

Le projet de révision de la Loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État annoncé pour début 2019 conduirait vers un nouveau concordat, au prétexte vain d'organiser et contrôler l'islam. Le deal *avantages financiers nouveaux contre contrôles accrus* mettrait en péril l'esprit et la lettre de la loi : séparation du religieux et du politique, neutralité de l'État, non reconnaissance et non financement des cultes. Ceci est cohérent avec les déclarations présidentielles devant les évêques en avril 2018 sur « le lien abîmé » avec l'Église.

Les droites et leurs extrêmes ont tout à gagner à l'émergence des identitarismes, des particularismes dévoyant et émiettant le combat laïque et social. Nedjib Sidi Moussa nous mettait aussi en garde l'an dernier sur une partie de la gauche qui « assigne à résidence identitaire les individus qui voudraient s'émanciper de toute appartenance confessionnelle ou ra-

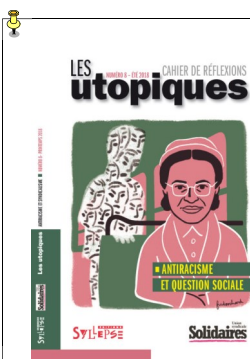
ciale. » Karima Bennouna que le CREAL 76 a accueillie le 25 mai a recommandé aux États lors de l'AG de l'ONU en octobre de séparer le religieux du politique pour ouvrir un espace aux libertés fondamentales, singulièrement concernant les femmes qui, a-t-elle constaté, portent ce combat.

Ce rapide survol des reculs sociaux, des libertés fondamentales, de l'universalisme, du principe de laïcité mais aussi les combats menés dans des conditions difficiles montrent qu'il est indispensable de renforcer une association comme le CREAL 76. Nous avons un devoir de vigilance, de résistance, de réflexion, d'éducation populaire à mener. Cela passe, modestement à notre niveau mais avec détermination, par le renforcement de notre outil collectif.

Participez à l'AG le 26 janvier !

Le 10 janvier 2019
Francis VAHNÉE

¹ Une histoire populaire de la France, éd. Agone



« Les Utopiques » n°8 : Antiracisme et question sociale¹

Les Utopiques n°8 explorent les articulations entre action syndicale, question sociale et lutte contre les discriminations raciales.

Au sommaire du n°8, été 2018 (192 pages, 8 euros en librairie) notamment :

« **Laïcité, progrès social et lutte contre les discriminations** », par Julien Gonthier, Jérôme Lorton, Francky Poiriez

¹ À commander en librairie ou directement sur le site des éditions Syllepse.



site : www.creal76.fr

Combat Laïque 76, bulletin édité par le CREAL76 (association loi de 1901)
Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

Président : Francis VAHNÉE 10 chemin aux Anglais 76680 SAINT-SAËNS

Courriel : creal76@creal76.fr



06 86 15 33 59

Imprimerie spéciale de l'éditeur

ISSN 1731-1801 Directeur de la publication : Francis VAHNÉE

Nous avons pris l'habitude de faire précéder l'AG d'une conférence. Cela permet à chaque membre du CREAL76 d'inviter des personnes susceptibles de nous rejoindre. Cette année nous aurons le plaisir de recevoir **Julien Gonthier, co-secrétaire de l'union syndicale SUD-Industrie**, animateur de plusieurs revues juridiques et syndicales liées aux instances représentatives du personnel et un des signataires de l'appel *Combat laïque et combat social, fédérer le peuple*. Le thème de la conférence est :

Laïcité et luttes sociales dans l'industrie.

Trop peu abordé, ce thème pose la question de la nécessaire unité de la classe ouvrière dont la laïcité est une condition, l'antiracisme et le féminisme comme combats universalistes en représentant d'autres. Rappelons cette phrase de Jean Jaurès : « **L'unité dans la lutte sociale intègre la séparation du politique et du religieux** ». Voici un extrait d'un texte paru en juin dont Julien Gonthier est le co-auteur : « *Relents identitaires, nouvelles interprétations de la laïcité, communautarisme à l'anglo-saxonne, toutes ces dérives – dans un contexte où les intégrismes religieux et l'extrême-droite progressent – ont conduit à l'écriture de ce texte. Mais il était également temps pour nous d'avoir une démarche « de terrain », éloignée des débats qui sont souvent cantonnés à la théorie et qui sont de fait déconnectés des pratiques syndicales.* »

Pour accéder au texte complet : <http://www.gaucherepublicaine.org/combattre-le-racisme/laicite-progres-social-et-lutte-contre-les-discriminations/7401720>

COMITÉ DE RÉFLEXION ET D'ACTION LAÏQUE DE LA SEINE-MARITIME

www.creal76.fr

Assemblée Générale Statutaire

Samedi 26 janvier 2019

Espace Pierre Néhout

MALAUNAY

Rapport moral et d'activité

EXERCICE 2018

présenté au nom du Conseil d'Administration

Ce rapport moral et d'activité et le rapport financier constituent un ensemble apportant les informations sur l'action menée au cours de l'année 2018. C'est à partir de ces éléments que seront déterminées les propositions pour l'année qui s'ouvre et les moyens à mettre en œuvre pour leur réalisation.

Même si cela peut paraître fastidieux, chaque adhérent-e doit connaître, examiner, soumettre à la critique les nombreux rouages de notre association pour travailler collectivement à leur amélioration car une organisation en bon état de marche et impliquant le plus grand nombre est un gage de l'efficacité de nos actions.

I . Régularité des instances

- Il est important de donner une réalité aux structures démocratiques que nous nous sommes donné par l'adoption des statuts adoptés en 2002 et actualisés en 2017. Ce cadre associatif toujours perfectible existe, ses adhérent-e-s peuvent utiliser cet outil en le faisant vivre.

Le Conseil d'administration s'est tenu régulièrement : 12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 13 juin, 3 septembre, 3 octobre, 14 novembre, 10 décembre. Le CA est ouvert à tous ceux et toutes celles qui adhérant au CREAL76 souhaitent apporter une participation active, même ponctuelle. Que ceux et celles qui souhaitent connaître les lieux et dates des CA se manifestent dès le début de l'année.

- Chaque adhérent-e reçoit le compte-rendu de cette réunion dans la Lettre du CREAL76. Cet envoi peut être l'occasion de communiquer d'autres informations.
- L'assemblée générale statutaire a été convoquée dans les formes et délais prévus par les statuts. La convocation est accompagnée d'un document contenant le rapport moral et d'activité, le rapport financier ainsi que d'autres informations permettant à chaque adhérent-e de bien cerner la réalité de l'association et de préparer sa participation active à l'AG.
- Les statuts de l'association ont été actualisés le 20 mai 2017 dans l'optique du nécessaire élargissement et renouvellement de son Conseil d'administration. C'est un impératif pour pérenniser notre association que de rajeunir son équipe d'animation.
- Des commissions se sont réunies soit pour alimenter la réflexion soit pour proposer, accompagner des initiatives. Leurs travaux ont été soumis puis validés par le Conseil d'Administration. Cela s'est traduit par l'élaboration de nouveaux outils documentaires : réactualisation de la plaquette de présentation du CREAL76 ; diaporama de présentation de la laïcité expérimenté en juin auprès de France terre d'asile ; sélection de textes élaborée pour la tenue d'un stand laïcité en septembre ; plaquette Formation, conférences débats, ressources. Ce dernier dépliant « *pour rendre la laïcité populaire* », recense nos différents outils documentaires : vidéos, recueils, expositions, documentation sur le site, thèmes de rencontres-débats possibles. Chacun-e peut s'en saisir pour organiser des initiatives locales au niveau d'un quartier, d'une ville, d'un groupe et/ou pour le transmettre aux mairies, associations, syndicats car il est conçu comme outil d'intervention.

II . Adhésions et trésorerie (voir page 9)

Même si le CREAL76 maintient un nombre d'adhésions respectable, notre action dans ce domaine reste insuffisante ou manque d'efficacité. Le nombre d'adhérent-e-s subit une érosion depuis le pic de 2015 avec une chute significative en 2018. De plus, comme le montre la carte de répartition des adhérent-e-s, les adhésions proviennent essentiellement du grand Rouen. Le dépliant *Formation, conférences, débats, ressources* contient des propositions variées d'interventions programmables à l'échelle du département.

La campagne d'adhésions n'a pas apporté les fruits escomptés et cela malgré un suivi et des relances régulières. L'adhésion, la participation et l'implication ne se résument pas à une cotisation. Si le CREAL bénéficie d'une reconnaissance certaine et incontournable après plus de 16 ans de travail, cet outil s'avère plus que jamais nécessaire dans cette période de perte des repères, de brouillage et de falsification de la laïcité. **Comment fidéliser les adhérent-e-s ? Comment faire adhérer les participant-e-s à nos initiatives ou celles et ceux qui lors des manifestations du mouvement social acceptent volontiers nos tracts et bulletins ? Répondre à ces questions c'est aussi préparer le renouvellement de l'équipe d'animation.**

III . Combat Laïque , une vitrine du CREAL76

Le rapport d'activité le rappelle chaque année : *Combat laïque* n'est pas un simple bulletin de liaison entre membres de l'association, c'est une vitrine du CREAL76. Il est préparé par le Conseil d'administration et un comité de rédaction plus restreint qui en assure la composition, opère les choix d'articles, prépare la maquette, le tirage et les envois. Il n'est pas nécessaire de faire partie du CA pour rejoindre le comité de rédaction. Le bulletin est un outil mis à la disposition des adhérent-e-s qui doit servir à susciter de futures adhésions. Voilà pourquoi le tirage de *Combat laïque* est bien supérieur au nombre des adhérent-e-s qui ne doivent pas hésiter à en demander pour diffusion, des exemplaires supplémentaires.

Le tirage en A4 est servi aux adhérent-e-s tandis que des tirages A5 sont réservés à la diffusion militante. Des articles sont repris sur des sites nationaux (Comité laïcité république-CLR, Secularism is a Women issue – SIAWI) ou régionaux (Laïcité aujourd'hui).

Nous devons mieux penser la complémentarité entre le site et le bulletin *Combat Laïque*. En particulier, la parution trimestrielle du bulletin en fait une publication qui doit privilégier les informations, les analyses, les prises de position dont l'importance, le sens dépassent l'actualité immédiate. Le bulletin lui-même devrait comporter des rubriques identifiées, des articles courts et d'autres plus soutenus, des articles de base sur des notions fondamentales, des articles montrant les réussites ou progrès de la laïcité,

donnant la parole à celles et ceux qui de par le monde militent pour la laïcité dans des conditions difficiles sous des régimes autoritaires ou théocratiques.



La parution du bulletin a été maintenue avec une même périodicité : n° spécial AG à destination exclusive des adhérent-e-s (janvier), n° 68 (mars), n° 69 (juin), n°70 (septembre), n° 71 (décembre) et un numéro spécial qui a été diffusé au cours de la manifestation du 1er mai.

Le bulletin est largement diffusé à l'occasion de diverses manifestations publiques ou lors des réunions auxquelles le CREAL76 participe.

Toutes ces productions sont archivées et disponibles sur le site www.creal76.fr

Les possibilités techniques du nouveau reprocopieur que nous utilisons permettent d'insérer des photos. Nous avons besoin de constituer une photothèque pour illustrer le bulletin et nos autres publications : ayons le réflexe de transmettre des cli-

chés (photographiques) ! **Plus largement, quel est l'avis des adhérent-e-s sur l'utilisation des dessins ? Cet apport dont le coût est assez élevé apporte-t-il un regard utile ?**

Le nombre des auteur-e-s d'articles pour le bulletin est trop restreint. Rappelons que le bulletin est ouvert à toute contribution que ferait parvenir tout-e adhérent-e. Même sous la forme d'un court billet, d'une brève ou d'un écho, d'une information.

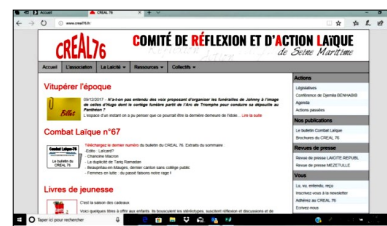
Nous avons continué à bénéficier des chroniques de Dominique Delahaye, romancier, marinier, pour "*La chronique du mécréant*" et Guillaume Lecointre, professeur et chercheur au Muséum nationale d'histoire naturelle (MNHN) pour "*La chronique de Rahan*". Une première chronique féministe que nous voudrions pouvoir pérenniser est parue en décembre sous la plume de Martine Storti, journaliste et écrivaine.

IV . Les outils de communication du CREAL76

Le bulletin, le site internet, la newsletter, la lettre aux adhérents, chacun de ces moyens de communication a son utilité spécifique, il convient de mieux les coordonner. Il nous manque toujours un répertoire organisé et actualisé des divers médias, relais, sites permettant de faire connaître nos initiatives. Il faut se donner les moyens de le constituer et de l'actualiser pour tenter de contourner la quasi absence de relais de la presse régionale sous toutes ses formes.

- **Le site internet, autre vitrine de notre association :**

Régulièrement actualisé, le site www.creal76.fr impose un travail quasi quotidien à ses animateurs, il permet :



- aux adhérent-e-s de trouver toute la **documentation** sur le CREAL76 et son histoire mais aussi de suivre, presque au jour le jour, l'activité de l'association.
- à toutes et tous de retrouver dans l'**agenda** les manifestations syndicales ou associatives, des spectacles et expositions temporaires
- aux militant-e-s, organisations, structures, collectivités de trouver un éventail d'animations, de ressources, de documents variés rassemblés dans **une plaquette** consultable dans la rubrique *Ressources*
- aux visiteurs de se faire une idée de nos activités et de l'état de notre réflexion collective, d'entendre ou de visionner dans leur intégralité des **conférences** que nous avons organisées ou auxquelles nous avons participé,
- aux personnalités sollicitées par le CREAL pour venir tenir une conférence ou animer un débat de se faire une idée de l'association, de ses buts, de son fonctionnement.
- de publier un **billet** bi-mensuel ou presque de 1000 signes en lien avec l'actualité.
- de publier des **communiqués** par ailleurs envoyés à la presse quand – c'est souvent le cas- des atteintes à la laïcité sont à déplorer : *Fructueuse chasse aux oeufs pour l'enseignement catholique en mars ; Séparer, relier ...ou renier en avril ; Kermesse paroissiale sur la voie publique à Yvetot en mai ; Soutien aux personnels de l'hôpital psychiatrique du Rouvray en juin ; A propos du projet de loi concernant les associations religieuses.*
- de recevoir les **newsletters** (lettres d'information) envoyées régulièrement. 193 inscrits à la newsletter à ce jour dont une centaine d'adhérent-e-s, reçoivent donc les informations qui scandent la vie du CREAL76 : un **billet** traitant de l'actualité, la parution du **bulletin Combat laïque**, l'annonce des **initiatives diverses**, etc.

- **Adresses électroniques**

Le recours aux adresses électroniques se montre indispensable pour diffuser rapidement des informations urgentes, des annonces, des initiatives d'associations amies, des appels concernant des manifestations ou des pétitions et maîtriser les frais postaux. **Que les connecté-e-s qui n'ont pas donné leur adresse courriel réparent cet oubli !**

Mais que les non connecté-e-s se rassurent, ils recevront leur courrier!



- **Banderoles, drapeaux et badges**

Notre banderole : «**Lier la Laïcité au combat social**» et nos drapeaux sont déployés dans les manifestations publiques diverses auxquelles le CREAL prend part (même si parfois quelques bras supplémentaires seraient les bienvenus). Nous disposons aussi de badges utiles lors de notre participation à diverses manifestations et initiatives.

- **Facebook et tweeter** : il nous faut réfléchir à l'utilisation de ces moyens de communication dont on voit encore le rôle déterminant dans les mouvements sociaux récents. Cela suppose qu'un-e adhérent-e prenne en charge la gestion de ces vecteurs.

Notre site Internet : www.creal76.fr



- Sur notre site, la rubrique « Lu, vu, entendu » est composée des propositions que vous nous adressez. Envoyez-nous une information autour de la laïcité que vous souhaitez partager : utilisez le formulaire « **Lu, vu, entendu** »
- Régulièrement un billet ou un communiqué vous y attend.
- Envoyez-nous vos remarques, propositions, suggestions : utilisez le formulaire « **Écrivez-nous** »,
- Diffusez l'adresse www.creal76.fr auprès de vos amis **et inscrivez-vous (vous et vos amis) à la newsletter !**

V . Le CREAL76 à l'initiative en 2018

- Le CREAL76 a été présent dans les manifestations du mouvement social tout au long de l'année le plus souvent avec des drapeaux, et parfois avec notre banderole, notamment le 1^{er} mai. Cette participation permet des contacts, la diffusion de notre bulletin et quelquefois d'un tract spécifique. Ce fut le cas le 19 avril lors de la manifestation du Comité de Soutien aux Cheminot-e-s et de Défense des Services Publics ; le 1^{er} mai avec un bulletin spécial ; le 24 novembre dans le cadre de la journée internationale des violences à l'égard des femmes ; le 1^{er} décembre avec des syndicats et des gilets jaunes.

Nous étions aussi présent-e-s dans la rue les 15 mars, 9 et 18 octobre avec les retraités ; les 22 mars et 22 mai avec la Fonction Publique ; le 9 octobre dans la manifestation interprofessionnelle ; le 12 novembre avec l'Éducation nationale.

Ces éléments et ceux évoqués ci-après figurent désormais dans la nouvelle rubrique *Vie du CREAL* du bulletin et toujours dans l'onglet *Actions passées du site* (avec les textes des tracts et communiqués).

- Le CREAL76 a participé à un certain nombre d'initiatives, dont cette liste n'est pas exhaustive : le 16 mars la lecture/spectacle de *La lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes* de Charb, rassemblement spectaculaire le 15 mai à Rouen à l'appel de l'AFPS (Association France Palestine solidarité) pour commémorer les 70 ans de la Nakba (la catastrophe) de 1948 ; manifestation le 6 octobre sur les migrant-e-s et l'arrêt du bateau de sauvetage Aquarius ; manifestation des 13 et 27 octobre contre l'expulsion de mineurs étrangers et de migrants occupant un local vide (la Garenne à Rouen) ; manifestation le 18 décembre dans le cadre de la journée internationale des migrant-e-s).

- Le CREAL76 a animé une visite de l'exposition *La laïcité en questions* de la BnF le 6 avril à la bibliothèque du Chatelet de Rouen, une séance de présentation de la laïcité le 27 juin dans les locaux de France terre d'asile, un stand laïcité à la fête de la France insoumise le 30 septembre.

- Le CREAL76 a organisé :

- le 10 mars une conférence avec Marieme Helie-Lucas, sociologue algérienne : *Les luttes des femmes, une dynamique de laïcité. (Leurs combats contre l'extrême droite religieuse dans les pays dits musulmans et les diasporas)*

- le 25 mai une conférence de Karima Bennouna - auteure de *Votre fatwa ne s'applique pas ici* et rapporteure spéciale de l'ONU pour les droits culturels - *Un combat universel contre les fondamentalismes et pour les droits humains*. Le rapport de Karima Bennouna a été présenté le 23 octobre devant l'AG de l'ONU. Pour la première fois à ce niveau le mot laïcité y figurait dans les 6 langues en usage dans cette instance. Notre travail de popularisation de ce rapport auprès des élus, des organisations, de la presse ne s'est traduit que par un billet de Gérard Biard dans Charlie Hebdo et d'un éditorial de Gérard Delfau dans sa Lettre. Notre lettre ouverte au président Macron demandant le soutien de la France à ce rapport est restée sans réponse.

- le 9 octobre au cinéma Ariel de Mt-St-Aignan, projection-débat du film documentaire *8 femmes en mai 68* en présence du réalisateur Xavier Barthélémy et de l'une des protagonistes, Martine Storti.

- le 11 décembre, conférence de Jacqueline Costa-Lascoux : *Les expressions religieuses dans une société laïque*.

Les conférences des 10 mars, 25 mai et 10 décembre organisées en partenariat avec le réseau Rouen nouvelles bibliothèques (Rn'Bi), ont eu lieu à l'auditorium de la Bibliothèque Simone de Beauvoir que nous remercions pour cette coopération.

Le CREAL76 a impulsé le 26 novembre la tenue d'une réunion unitaire à propos de la révision de la Loi de 1905 prévue - initialement - pour début 2019. Une conférence de presse a été organisée le 4 décembre, un tract appelant à un rassemblement le 8 décembre devant la Préfecture a été diffusé avec les signatures suivantes : CREAL76, DDEN 76, FCPE 76, FNEC-FP-FO 76, FSU 76, Libre Pensée 76, Ligue de l'enseignement 76, SNUEP-FSU 76. Deux articles sont parus dans la presse locale. Une audience a eu lieu à la Préfecture le 4 janvier 2019. Le directeur de cabinet de la préfète a pris note de nos craintes et de nos interrogations sans apporter de réponses d'autant que le calendrier social risque d'interférer dans le timing prévu, voire sur la permanence du projet. Mais la vigilance et une capacité de mobilisation unitaire doivent être maintenues.



VII . Orientations et perspectives

Rassemblement

- En cohérence avec nos statuts, nous avons poursuivi notre tâche de rassemblement des laïques. Ainsi, dès que le projet de révision de la Loi de 1905 a fuité de l'Élysée vers le journal L'Opinion, nous avons proposé une réunion qui a abouti à un tract et à un début de mobilisation unitaire rassemblant des organisations significatives et représentatives. Ce travail doit se poursuivre. (voir ANNEXE 1 p.11)

- Au niveau national, l'AG 2018 avait approuvé la démarche de liaison et de convergence des laïques de l'appel *Lier le combat laïque au combat social, fédérer le peuple*, appelé ses adhérent-e-s à le signer et à participer à la première rencontre nationale du 10 février. La déception fut à la mesure de notre engagement pour contrer l'éparpillement mortifère des laïques. Nos propositions de construction par étapes, dans le temps

n'ont pas été discutées, aucun débat n'a eu lieu et nous avons maintenant deux « structures » concurrentes issues de cette démarche. Le CREAL 76 a proposé en avril une réunion aux signataires de l'Eure et de la Seine-Maritime (une soixantaine), voici la conclusion de leur contribution qui n'a pas été portée à la connaissance des signataires au niveau national : « Il est à craindre que ces comportements qui dessaisissent les différents partenaires (individus ou associations) de la réflexion collective qui devait présider à la construction de cet outil de rassemblement laïque conduisent le CREAL76 à prendre ses distances. D'autant que notre association avait, dans le cadre préalablement défini, fait des propositions qui, mises en action, auraient probablement évité ce patage et conforté la cohésion des signataires qui se seraient ainsi sentis parties prenantes du projet à réaliser. Voilà donc le triste épilogue d'une aventure qui

n'aura pas commencé. Le CREAL76 préfère poursuivre dans l'autonomie son activité aujourd'hui localement reconnue plutôt que de devoir soit s'immiscer dans des stratégies qui lui échappent, soit être cantonné dans l'ignorance et devoir jouer les benêts. D'ailleurs « l'adresse aux signataires » envoyée par le CA du CREAL76 le 16 février suite à la rencontre nationale du 10 février ne leur a jamais été communiquée. Seules des explications précises et écrites conduisant à une unité maintenue pourraient modifier ce positionnement. La communication du présent courrier à tous les signataires serait pour nous la condition de la poursuite du travail d'unification des laïques au plan national. » (voir texte complet en ANNEXE 2 p.12)

Quelle est la situation actuelle ? L'une des deux entités issues de l'appel considère le CREAL76 comme représentative de la démarche. Quelle réponse du CREAL76 ?

Combat laïque et combat social

C'est une caractéristique essentielle de notre action et de notre réflexion. Nous ne pouvons nous contenter de proclamer des principes qui ne soient pas effectifs dans une société en pleine régression sociale, entraînant désormais leur recul et même une remise en cause. C'est pourquoi le CREAL76 doit continuer à être présent dans le mouvement social et à combattre les dogmes politiques et économiques qui menacent les libertés fondamentales, l'égalité réelle, la laïcité elle-même soit instrumentalisée, soit revisitée pour l'orienter vers un nouveau concordat suivant l'inclination de Macron regrettant le lien abîmé avec les religions.

C'est pourquoi, le CREAL76, depuis maintenant plusieurs années, en plus de sa présence dans le mouvement social, participe aussi à divers collectifs ayant pour objet des sujets qui nous semblent concerner la laïcité :

- l'Observatoire de la laïcité scolaire (OLS) dont le CREAL76 est à l'initiative. Les deux dernières réunions (juin et novembre) ont été annulées faute de participant-e-s. Faut-il et à quelles conditions faire (re)vivre cette structure ? (voir ANNEXE 3 p.9)

- le Collectif de défense des libertés fondamentales (CDLF) qui a poursuivi un fonctionnement régulier.

- le Collectif pour les droits des femmes (DDF).

Pour la représentation du CREAL76 dans ces collectifs et le suivi de leur activité, il serait souhaitable que deux adhérent-e-s y participent régulièrement en alternance ou ensemble.

Universalisme

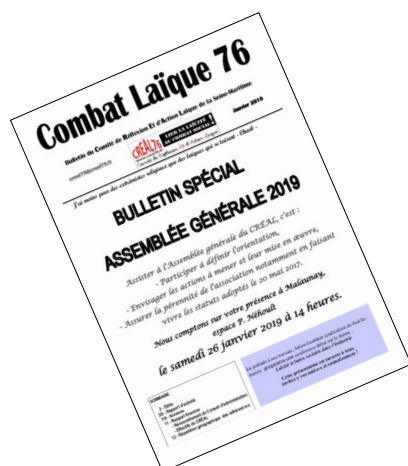
C'est le fil conducteur des conférences que nous avons organisées en 2018. Il est en lien avec la nécessaire unité pour mener les combats pour une émancipation individuelle et collective. Karima Benounne montre clairement les enjeux dans son rapport à l'ONU « la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ». Mais « Nul ne

peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée. » (article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948). L'universalité est un cadre d'inclusion et non d'exclusion. La jouissance des mêmes droits fondamentaux ne dépend pas du lieu, de l'origine, du statut ou de toute autre particularité, mais de la seule appartenance à l'humani-

té. Et la recommandation de la rapporteuse spéciale de séparer le politique du religieux, d'ouvrir des espaces laïques est la condition de cette jouissance. La place des femmes est importante dans ces combats.

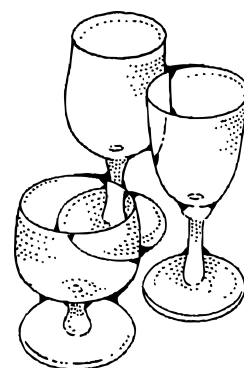
Le CREAL76 doit continuer à défendre cette orientation face aux organisations qui privilégient tel ou tel particularisme parfois à prendre en compte mais en les intégrant aux combats communs.

Nous sommes une association militante et d'éducation populaire. Cela se traduit par une double tâche : être en capacité avec nos divers moyens d'expression et d'intervention d'assurer la défense et la promotion du principe de laïcité y compris contre ses détracteurs et falsificateurs; bâtir des outils, construire des modalités, un programme d'interventions en direction de publics variés pour qui la notion de laïcité est peu connue ou dévitalisée. Le CREAL76 entend développer ces tâches dans une perspective de rassemblement, de liaison du combat laïque et du combat social inscrits dans l'universalisme



*Pensez à apporter ce bulletin spécial
à l'assemblée générale*

*Un apéritif ou rafraîchissement sera servi
à l'issue de l'Assemblée Générale*



et

la soirée se terminera par un repas convivial sorti du panier.



*Vous pourrez régler votre cotisation 2019 à l'assemblée générale,
et retirer votre nouvelle carte d'adhérent-e*

N'oubliez pas votre carnet de chèques !

CREAL76

www.creal76.fr

Comité de Réflexion Et d'Action Laïque

**LIER LA LAÏCITÉ
AU COMBAT SOCIAL !**

www.lacommunication.com 02 38 07 70



ANNEXE 3



L'OLS 76 ne s'est réuni qu'une seule fois le 16.02.18, les deux autres réunions (6 juin et 7 novembre) ont dû être annulées faute de participant-e-s.

La réunion du 16.02 a fait le constat que, dans le schéma prévisionnel des formations, 85 % des 1 049 places ouvertes étaient attribuées aux CFA (Centre de formation des apprentis) contrôlés par le patronat. La Région Normandie finance 5 Écoles de production - structures hors contrat avec l'État - d'apprentissage et de production non rémunérée. Un courrier a été envoyé au président de région et aux conseillers régionaux. Une conférence de presse s'est tenue le 11 mars sur ce sujet, elle a donné lieu à un article dans Paris-Normandie. Sans commune mesure avec ce modeste article, la Région communique sur l'apprentissage, les écoles Espérance ban-

lieues, les 57 millions € versés en 2 ans aux établissements privés. L'OLS a produit le 11 mars un communiqué sur l'obligation scolaire à 3 ans, une aubaine pour le privé.

Des rencontres ont eu lieu avec les élu-e-s régionaux :

- 9 avril, élu-e-s du PS et radicaux dont Nicolas Mayer-Rossignol

- 3 mai une élue PCF-Front de gauche devenue depuis sénatrice

Dans les deux cas, il a été convenu d'échanger des informations ou avis. Il nous a été fait part de l'absence de débat dans les commissions permanentes (des dizaines de dossiers « examinés » en un temps record), et du soutien très fort au privé en particulier d'élus bas-normands.



ANNEXE 2

Contribution des signataires de l'appel Combat laïque Combat social fédérer le peuple réunis à Malaunay (Rouen) le 10 avril *

« Combat laïque-Combat social-Fédérer le peuple » ... et la suite ?

Le CREAL76, lors de son AG statutaire de janvier, avait arrêté la décision d'appeler ses adhérent-e-s à signer le texte « Combat laïque – Combat social – Fédérer le peuple ». Malgré des critiques formulées sur des éléments du texte de l'Appel, mais dépassant une lecture trop pointilleuse de celui-ci, l'AG avait choisi de faire confiance à la dynamique qu'il pouvait enclencher.

Cette initiative semblait vouloir ouvrir un processus souhaité par le CREAL76 depuis sa constitution, à savoir rassembler, à défaut d'unifier, des citoyens et citoyennes à titre individuel ou réuni-e-s en associations, militant pour la laïcité et n'acceptant pas le cours débilisant que des politiques diverses lui avaient fait prendre, dont le dernier épisode semble avoir été interprété ce 9 avril au soir par le Président de la République devant la Conférence des évêques au Collège des Bernardins.

Le CREAL76 avait honnêtement fait part de ses réserves et évoqué les dangers qui risquaient de miner cette dynamique. En particulier nous avions insisté sur la nécessité de trouver une méthode de travail de construction qui associe le plus grand nombre (individus et associations nombreuses en régions) et qui s'écarte de la précipitation, en cheminant étape par étape, en se fixant quelques dates repères, dont l'ultime aurait pu être le 9 décembre 2018. Vous trouverez ci-dessous un extrait de l'intervention de notre président à la rencontre nationale du 10 février portant sur cette question.

« Car c'est bien de construction qu'il s'agit et il faut en prendre le temps.

Notre préférence va à une association nationale regroupant des adhésions personnelles ou d'associations à égalité dans les décisions (une adhésion individuelle = 1 voix ; une adhésion d'association constituée = 1 voix). Ce dispositif aurait notre préférence. En particulier les associations adhérentes garderaient toute liberté d'action. Cela nécessite d'adopter des statuts. Cette modalité nous semble la plus ouverte et la plus à même d'impliquer le plus grand nombre. Nous l'avons expérimentée au CREAL où des organisations peuvent adhérer (nous avons un syndicat et une association nationale et la Ligue de l'Enseignement 76 a débattu de son adhésion au CREAL !), mais aussi au sein de collectifs rouennais.

*Il faut travailler avec le tissu associatif existant sur le terrain. De nombreuses associations dont nombre partagent notre orientation et dont il faudrait faire le relevé existant. Concernant notre département, la Seine-Maritime, le CREAL76 de par son ancienneté dans le département, la place qu'il a acquise au centre de la réflexion et de l'action laïque, rassemble de fait une palette d'adhérent-e-s aux options politiques, associatives, syndicales étendues. **Le calendrier des étapes** devant aboutir à la constitution de cette nouvelle structure doit être très sérieusement établi pour lancer une campagne de collecte de nouvelles signatures et pour donner du temps aux signataires comme aux associations intéressées de peaufiner le projet :*

- la date de son officialisation doit avoir une forte portée symbolique. Ce pourrait être le 9 décembre 2018.*

- ce qui donne 10 mois de préparation*
- pour informer toutes les associations qui se réclament de la laïcité en veillant à ne pas pratiquer d'exclusives (même involontaires)*
- pour solliciter les personnalités pour parrainer nos travaux*
- pour solliciter de premières ébauches du texte fondateur*
- pour préparer une première réunion nationale (ce qui ne veut pas dire parisienne) faisant un bilan d'étape et préparant l'échéance de décembre. Ce pourrait être en septembre/octobre.*

Mais, dans l'urgence il faut mettre en place un collectif provisoire

- pour réagir à toute agression de la laïcité mais aussi à toute interprétation douteuse qui en est faite,*
- pour établir des contacts avec les médias*
- pour poursuivre, dans la perspective de la création officielle de l'association, le travail de rassemblement (individus comme organisations ou associations). »*

Deux mois plus tard où en sommes-nous ?

De nos lointaines provinces, il paraît difficile de se former une idée précise de l'exploitation qui a été faite de nos signatures hormis le fait qu'une direction bicéphale semble s'en être emparée. Cela donne l'impression d'un désordre au niveau des initiateurs ce qui est très désagréable pour les signataires. On pourrait peut-être demander à ceux et celles (et pour les adhérent-e-s du CREAL76 à la demande de l'AG annuelle) qui avaient manifesté leur confiance dans cette entreprise unificatrice de bien vouloir oublier leur blessure d'amour-propre. Les dégâts de tels comportements manœuvriers auront des conséquences plus graves encore. À savoir qu'il sera bien difficile de recréer les conditions d'une telle opportunité. La confiance est comme une allumette, elle ne sert qu'une fois ! Ceux et celles qui se sont livrés à un tel comportement bureaucratique ignorent-ils que ceux et celles qui ont répondu à l'appel ont pour la plupart abandonné le militantisme politique partisan pour fuir de telles méthodes ?

En ce qui concerne le CREAL76

Il est à craindre que ces comportements qui dessaisissent les différents partenaires (individus ou associations) de la réflexion collective qui devait présider à la construction de cet outil de rassemblement laïque conduisent le CREAL76 à prendre ses distances. D'autant que notre association avait, dans le cadre préalablement défini, fait des propositions qui, mises en action, auraient probablement évité ce pataquès et conforté la cohésion des signataires qui se seraient ainsi sentis parties prenantes du projet à réaliser.

Voilà donc le triste épilogue d'une aventure qui n'aura pas commencé. Le CREAL76 préfère poursuivre dans l'autonomie son activité aujourd'hui localement reconnue plutôt que de devoir soit s'immiscer dans des stratégies qui lui échappent, être cantonné dans l'ignorance et devoir jouer les benêts. D'ailleurs « l'adresse aux signataires » envoyée par le CA du CREAL76 le 16 février suite à la rencontre nationale du 10 février ne leur a jamais été communiquée. Seules des explications précises et écrites conduisant à une unité maintenue pourraient modifier ce positionnement. La communication du présent courrier à tous les signataires serait pour nous la condition de la poursuite du travail d'unification des laïques au plan national.

* La réunion des signataires de Seine-Maritime et de l'Eure de ce jour leur avait été transmise par les initiateurs nationaux de l'appel, tous les signataires présents sont adhérents du CREAL 76 Malaunay le 10 avril 2018